

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 6 février 2018, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

- M. Sylvain Juneau, maire
- M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
- M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
- M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
- Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
- M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

- M. Robert Doré, directeur général
- Me Daniel Martineau, greffier
- Me Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



2018-041

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2018



2018-042

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 JANVIER 2018 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 17 janvier 2018.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 7 FÉVRIER 2018 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 7 février 2018.



2018-043

DE2017-286

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 7 FÉVRIER 2018 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

AP2017-779 Adjudication de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments du 22 février 2018 au 30 avril 2022 (Appel d'offres public 51242)

AP2018-001 Adjudication d'un contrat pour la fourniture de freins pour camions lourds (Appel d'offres public 51247)

AP2018-024 Prise d'acte du contrat de force majeure pour bris de glace en urgence – Rivière Saint-Charles

AP2017-773 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de scanners 3D pour la télédétection – Service de police (Appel d'offres public 51175)

AP2017-782

Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *V.I.P.* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (Dossier 42418)

AP2017-785 Renouvellement du contrat pour le service de déménageur/installateurs et gestionnaire de l'inventaire du mobilier de bureau et paravents (VQ-49172)

Entente entre la Ville de Québec et *Umanx* (9066713 CANADA INC.), relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Expérimenter en situation réelle un système d'alarme robotique mobile pour la clientèle résidentielle*, et contrat de prêt d'équipement dans le cadre du *Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec*

FN2018-003 Autorisation au trésorier à agir à titre de représentant autorisé, pour et au nom de la Ville de Québec, auprès de *clicSÉQUR*, de *Revenu Québec* et de l'*Agence du revenu du Canada*

AP2018-018 Adjudication de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments, pour la période du 1^{er} mars 2018 au 30 avril 2022 (Appel d'offres public 51311)

AP2018-022 Adjudication d'un contrat pour l'entretien annuel de la métallisation des fours – Incinérateur de Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Dossier 51478)

FN2018-004 Affectation de paiements comptant aux projets d'immobilisations du programme triennal d'immobilisation 2018-2020

IN2018-001 Prise d'acte du dépôt du bilan annuel de mesures compensatoires 2017 sur la gestion des débordements d'égouts municipaux

PA2018-001 Nomination de membres au sein du Comité consultatif agricole de l'agglomération de Québec

Autorisation pour la fixation des frais d'utilisation du Centre Vidéotron

– Entente entre la Ville de Québec et le Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, relative au versement d'une subvention,

à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, pour les années 2018, 2019 et 2020

CU2018-011

Avenant aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et Le Projet Ex Machina et les organismes qui y sont rattachés, afin de modifier les montants des subventions à verser en 2018, dans le cadre de la mesure Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels

CU2018-016

Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et la Société du Palais Montcalm inc. et les organismes qui y sont rattachés, afin de modifier les montants des subventions à verser en 2018 -Entente entre la Ville de Québec et Tempête et passions, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la mesure Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels

CU2018-020

Avenants aux ententes quadriennales entre la Ville de Québec et différents organismes culturels professionnels, afin de modifier les montants des subventions à verser en 2018, dans le cadre de la mesure Soutien à la vitalité culturelle par les lieux culturels

GI2017-009

Appropriation de 1 016 000 \$ au fonds général de l'agglomération

GI2017-011

Appropriation de 1 392 000 \$ au fonds général

A2QM2017-006 Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la renaturalisation des berges du lac Saint-Charles relativement à certaines dispositions, R.A.V.Q. 1133

PA2017-031

Règlement de l'agglomération modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement au retrait du lot numéro 1 898 267 du cadastre du Québec des zones inondables, R.A.V.Q. 1156

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2018-044

CONSEIL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR SIÉGER AU COMITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR: Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU:

DE nommer M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme pour la période prescrite de deux (2) ans.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-045

TRÉSORERIE – ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2017-385 ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-350 RELATIVE À L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE CONDUIT D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL ET INSPECTION DU RÉSEAU PAR CAMÉRA

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1 APPUYÉ PAR: M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 ET RÉSOLU:

D'abroger la résolution 2017-385 adoptée lors de la séance ordinaire du 19 septembre 2017 et modifier la résolution 2017-350 relative à l'adjudication d'un contrat de nettoyage et d'entretien de conduit d'égout sanitaire et pluvial et inspection du réseau par caméra, adoptée lors de la séance ordinaire du 29 août 2017, en remplaçant le dernier paragraphe par le suivant :

« QUE les dépenses seront engagées au fur et à mesure des besoins à même les fonds disponibles dans le budget de fonctionnement ou dans le règlement approprié. »

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-046

TRÉSORERIE - AUTORISATION DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS - INVESTISSEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR: M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser les paiements des factures suivante :

№ de règlement	№ de projet	Nom du projet	Nom du fournisseur	Montant (\$)
REGVSAD-2013-359	2013-01.65	Peinture de véhicules	Garage René Bertrand Inc.	172.46 \$
Parapluie 2013				
			Sous-total 2013	: 172.46 \$
REGVSAD-2014-392	2014-01.1059	Plan d'intervention et plan directeur	Cima+	12 931.82 \$
Parapluie 2014	2014-01.1080	Peinture de véhicules	Techno Carrosserie	3 171.40 \$
		Peinture de véhicules	Normand Équipement (1948) inc.	9 192.25 \$
		Peinture de véhicules	Peinture S. Bérubé	4 724.44 \$
			Sous-total 2014 :	30 019.91 \$
		Total généi	ral des parapluies	30 192.37 \$

Que ces frais soient payés à même l'excédent de fonctionnement affecté pour les dettes.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-047

TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5 ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires pour l'exercice financier 2017 déposés en annexe au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-048

GREFFE - RÉCLAMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES ÉLUS - DOSSIER 200-32-701812-181

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5 APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 ET RÉSOLU :

DE contester la réclamation de M. Louis Potvin dans le dossier 200-32-701812-181 à la Cour du Québec, Division des petites créances et de mandater M. Maxime Labbé, trésorier adjoint, pour représenter la Ville dans ce dossier et signer tout document requis par cette cause pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-049

GREFFE - RÉCLAMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES ÉLUS - DOSSIER 200-32-701850-181

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5 ET RÉSOLU :

DE contester la réclamation de Mme France Hamel dans le dossier 200-32-701850-181 à la Cour du Québec, Division des petites créances et de mandater M. Maxime Labbé, trésorier adjoint, pour représenter la Ville dans ce dossier et signer tout document requis par cette cause pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-050

GREFFE - INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA RUE DU CHANVRE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 ET RÉSOLU :

D'interdire le stationnement sur la rue du Chanvre du côté des numéros impairs de l'intersection de la rue du Brome jusqu'au 101, rue du Chanvre inclusivement;

D'autoriser le Service de la gestion du territoire à installer des panneaux de signalisation à cet effet.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-051

RESSOURCES HUMAINES - MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2 ET RÉSOLU :

DE confirmer le renouvellement de l'adhésion de la Ville au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurance collective pour les municipalité et organisme, dans le cadre d'un achat regroupé et confier à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

D'autoriser l'UMQ à avoir accès au dossier d'assurance de la Ville auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-052

RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE D'UN AVOCAT TEMPORAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1 APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5 ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Jonathan Garneau au poste temporaire d'avocat au Service du greffe, à compter du 5 mars 2018 et ce, jusqu'à une semaine après le retour du congé de maternité de Mme Stéphanie Boucher, selon les conditions de travail prévues au Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-053

RESSOURCES HUMAINES - FIN DE PROBATION - COORDONNATEUR À L'URBANISME

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR: M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU:

D'octroyer, en date du 16 janvier 2018, la permanence à M. François-Michel Hardy, à titre de coordonnateur à l'urbanisme au Service de la gestion du territoire, le tout selon l'article 3 du *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-054

RESSOURCES HUMAINES - FIN DE PROBATION - COORDONNATEUR À LA BIBLIOTHÈQUE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR: M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU:

D'octroyer, en date du 23 janvier 2018, la permanence à M. Patrick Rousseau Trépanier, à titre de coordonnateur à la bibliothèque au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le tout selon l'article 3 du *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-055

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE MAINTENANCE ET DES LICENCES D'UTILISATION DES LOGICIELS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU:

DE renouveler les contrats annuels pour les services de maintenance et d'utilisation de logiciels adjugés aux fournisseurs suivants :

Fournisseur	Logiciel	Montant
DC activities	Accès-cité territoire	28 500 \$
PG solutions	Suite financière	34 500 \$
Commsoft	Fidelio (feuilles de temps)	32 000 \$
Microsoft	Office 365	30 000 \$
Esri Canada		26 000 \$

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-056

GESTION DU TERRITOIRE - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - CONTESTATION DE CONSTATS D'INFRACTION PAR CONTRÔLE ROUTIER QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR: M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 ET RÉSOLU

DE désigner Mme Marie-Joëlle Gosselin, directrice du Service de la gestion du territoire, M. Michel Hamel ou M. Jean-François Jobin, tous deux contremaîtres au Service de la gestion du territoire, à représenter la Ville lors d'une contestation d'un constat d'infraction par Contrôle routier Québec lorsqu'il y a interception d'un véhicule de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-057

GESTION DU TERRITOIRE – APPROBATION DE LA PROGRAMMATION MODIFIÉE DES TRAVAUX – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 ET RÉSOLU :

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celleci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;

QUE la Ville demande à l'agglomération d'adopter une résolution semblable pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, en raison de travaux d'agglomération prévus dans la programmation de travaux jointe au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-058

GESTION DU TERRITOIRE – VENTE DU CHARGEUR CAT950 AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2 ET RÉSOLU :

D'autoriser le Service de la gestion du territoire à procéder à la vente du chargeur CAT950 incluant ses équipements de déneigement.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-059

GESTION DU TERRITOIRE - PIIA - 240, RUE DE SYDNEY

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1 APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2 ET RÉSOLU :

D'accepter le projet tel que déposé pour le 240, rue de Sydney, connu et désigné comme étant le lot 5 906 716, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'installation d'une enseigne sur le bâtiment principal, le tout approuvé selon le document suivant :

 Devis de la nouvelle enseigne murale « Proax Technologies » par Posimage inc., numéro de plan NS-2017-275-2H daté du 7 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MATIÈRE NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE



2018-060

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 175, CHEMIN DU LAC

UNE séance de consultation publique est tenue relativement à la demande de dérogation mineure du 175, chemin du Lac.

CONSIDÉRANT QUE la gestion des eaux pluviales, obligatoire au lac St-Augustin Nord, est conforme à la règlementation;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire doit reboiser une partie du lot afin de répondre aux objectifs règlementaires de renaturalisation du secteur.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3 APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2 ET RÉSOLU :

D'accepter les demandes de dérogations mineures pour le 175, chemin du Lac, connu et désigné comme étant le lot 5 365 294 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, soit :

- 1. Autoriser une superficie maximale au sol du bâtiment principal à 125 m² en lieu et place de 112,8 m² maximum. L'aire constructible du lot étant conforme.
- 2. Autoriser une hauteur minimale du bâtiment principal à 7,53 m en lieu et place de 8,0 m minimum.
- 3. Autoriser la présence d'un usage complémentaire, soit un bureau pour travail à domicile, au 2e étage du garage privé attaché en lieu et place de ne pas avoir un usage complémentaire au 2e étage.

Tel que prescrit par le *Règlement de zonage 480-85*, le tout selon les plans et documents suivants :

- Plan architecture préparé par Pierre-Marc Tremblay, architecte, projet « résidence Roy-Pagé-Ouellet », daté du 20 décembre 2017;
- Plan d'implantation préparé par Martin Pageau, arpenteur-géomètre, minute 6141, daté du 21 décembre 2017;
- Plan de gestion des eaux pluviales par Charles L. Bilodeau, ingénieur, Dossier GC-2017-83, daté du 20 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2018-061

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU *RÈGLEMENT Nº 2018-545* CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le *Règlement nº 2018-545 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*

Le projet de règlement est présenté par M. Sylvain Juneau, maire, et déposé au conseil.



2018-062

ADOPTION DU PROJET DU *RÈGLEMENT Nº 2018-545 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES*

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1 ET RÉSOLU :

D'adopter le projet du Règlement n° 2018-545 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-063

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU *RÈGLEMENT Nº 2018-546 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS MUNICIPAUX*

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, le Règlement nº 2018-546 relatif aux modalités de publication des avis publics municipaux

Le projet de règlement est présenté et déposé au conseil.



2018-064

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2018-544 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE $4\,020\,000\,\$$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE SURFACE ET DE PAVAGE DANS CERTAINES RUES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement n° 2018-544 décrétant un emprunt de 4 020 000 \$ pour des travaux de réfection de surface et de pavage dans certaines rues de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Une dispense de lecture du Règlement est demandée.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 31.

Sylvain Juneau maire

Daniel Martineau, greffier